AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par le soussigné, Sylvain Michaudville, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité

Que lors de la séance ordinaire du 16 mars 2022, le Conseil municipal adoptera les règlements suivants :

- **2022-359 abrogeant le Règlement 2012-359 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Wentworth-Nord ;**

- **2022-559 abrogeant le Règlement 2019-559 concernant la gestion de la politique contractuelle ;**

Pour donner suite aux recommandations du gouvernement du Québec et pour limiter la propagation du coronavirus – COVID-19, les règlements seront disponibles pour consultation uniquement sur le site web de la municipalité

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 24e jour du mois de février 2022

_____
Sylvain Michaudville
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 24e jour de février 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 24e jour du mois de février 2022.

_____
Sylvain Michaudville
Directeur général et greffier-trésorier